

Prise en charge d'un usager ayant une hématurie MACROSCOPIQUE

Indications spécifiques :

- **16 ans et plus**
- L'usager répond aux critères d'admissibilité généraux de l'accueil clinique et ne présente aucune contre-indication spécifique.
- L'usager doit être avisé que le pyéloscan aura lieu à l'hôpital de La Baie en raison des courts délais d'attente. En cas de refus, l'usager sera mis en attente à l'hôpital de Chicoutimi où les délais d'attentes sont de 6 mois.
- L'usager présentant une hématurie macroscopique
- **Le référent : doit avoir effectué 1 analyse d'urine et 1 culture et en avoir assuré la prise en charge en cas de cystite infectieuse.**

Contre-indications spécifiques :

- Caillots sanguins très abondants dans les urines
- Température buccale $\geq 38,5^{\circ}$ et plus
- État clinique jugé trop instable pour une prise en charge dans les 72h :
 - Fréquence respiratoire (FR) ≤ 8 resp/minute ou ≥ 22 resp/minute
 - Fréquence cardiaque (FC) > 100 bpm
 - Saturation (SpO₂) de 92% et moins de novo
 - Pression artérielle (PA) : systolique < 90 mmHg ou > 180 mmHg
 - Pression artérielle diastolique (PAD) > 120 mmHg
- Brûlement mictionnel sévère (dysurie sévère)
- Douleur intense $> 6/10$ non soulagée par analgésie
- Grossesse confirmée par un β -HCG positif (urinaire ou sanguin $> 5U/L$)
- Globe vésical
- Rétention urinaire
- Si chirurgie gynécologique ≤ 3 mois référer l'usager au gynécologue traitant
- Si interventions a/n des voies urinaires et/ou prostate ≤ 6 mois référer l'usager à l'urologue traitant
- Antécédent de tumeur vésicale (diriger l'usager vers l'urologue traitant si suivi actif en urologie)

Lexique

$<$: inférieur à

\geq : supérieur ou égal à

\leq : Inférieur ou égal à

$>$: Supérieur à

GB/mcl: Globules blancs /mcl

DFGE : Débit de filtration glomérulaire estimé

GR /champs: Nombre de globules rouges par champs

ACC : accueil clinique de Chicoutimi

PEC : Prise en charge

ATB : Antibiotique

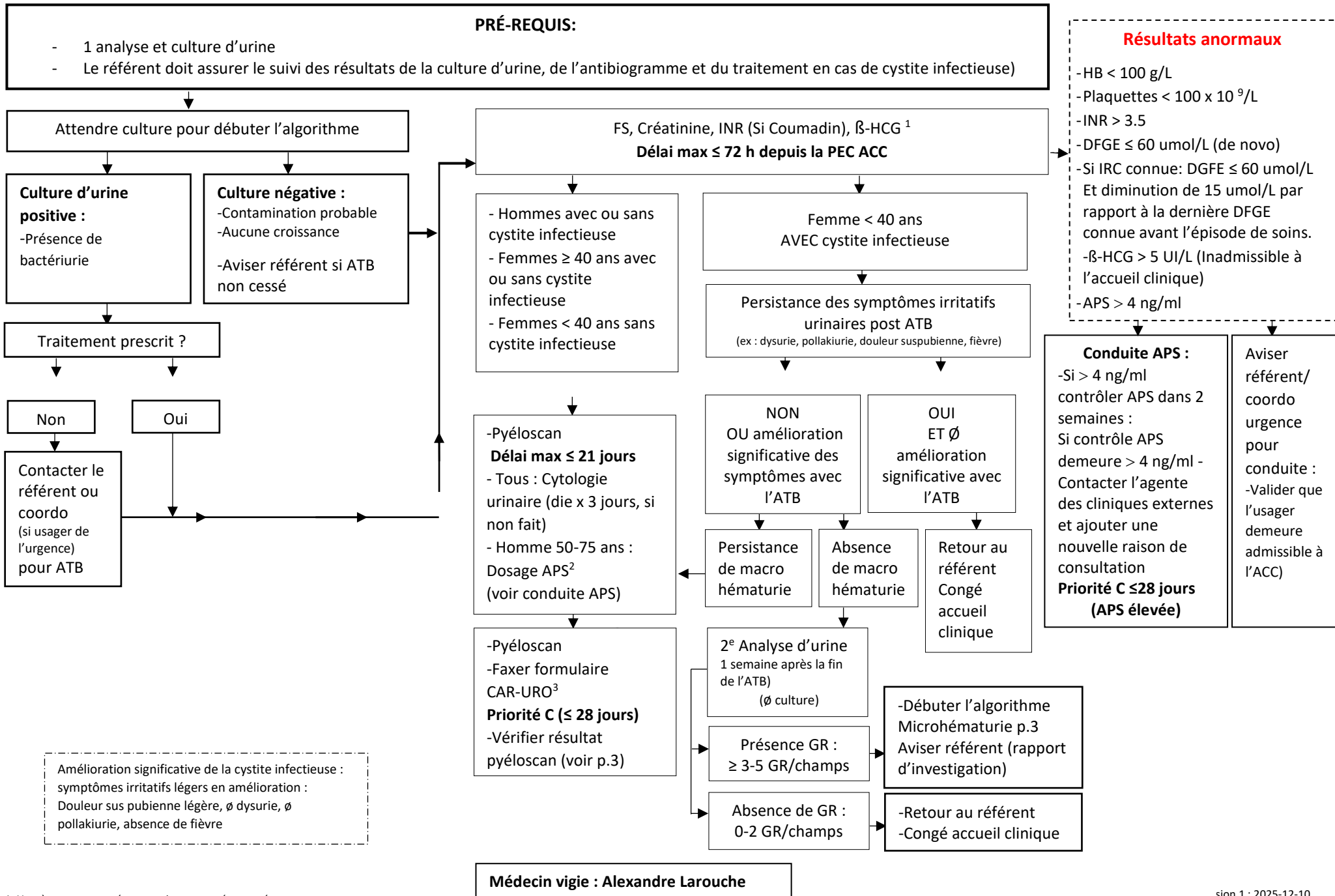
IRC : insuffisance rénale chronique

APS : antigène prostatique spécifique (ng/ml)

Prise en charge ≤ 72 h (jours ouvrables)

Médecin Vigie : Alexandre Larouche

Algorithme décisionnel: Hématurie MACROSCOPIQUE



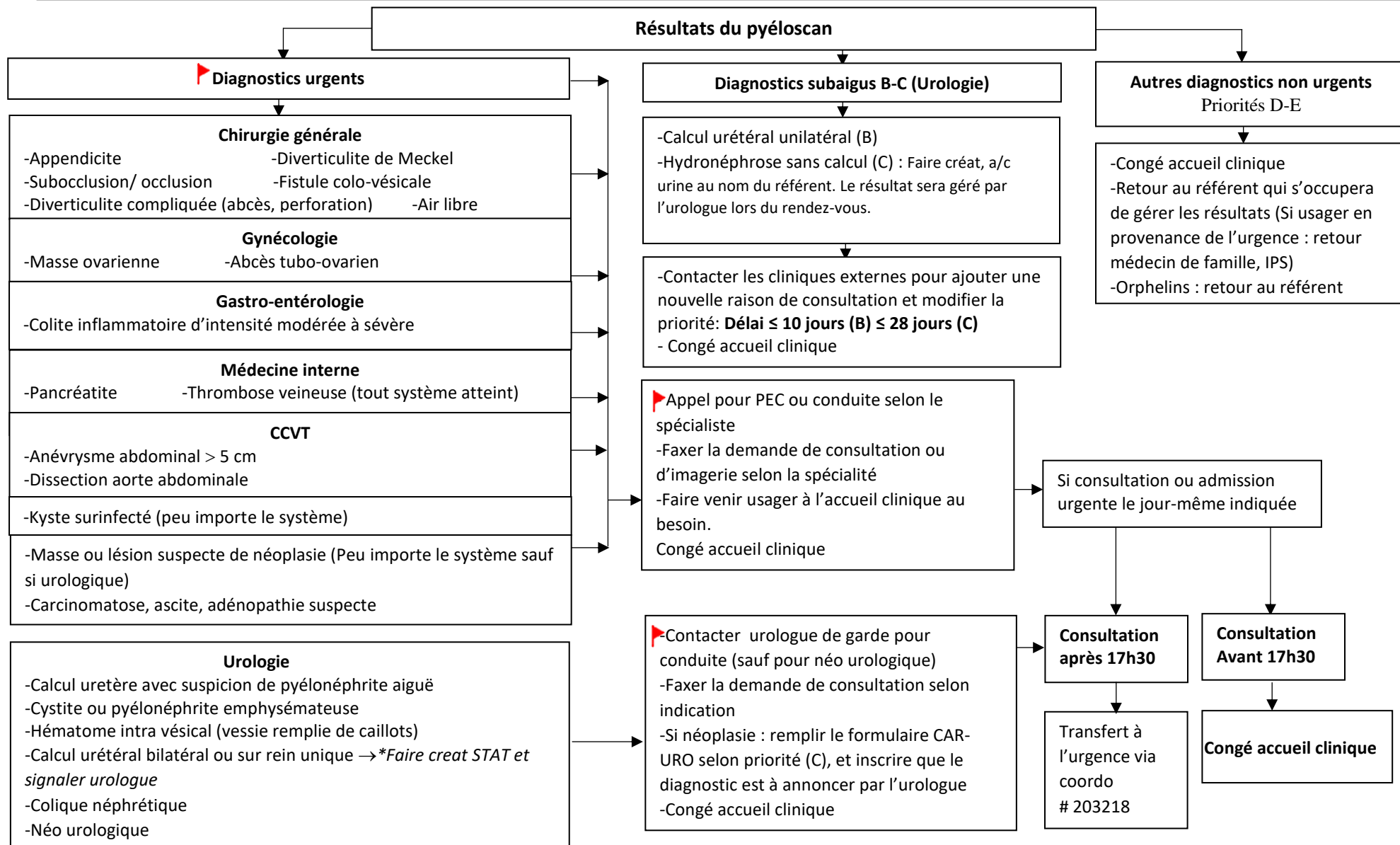
1. Usagère ayant un utérus et qui est non ménopausée

2. Dosage APS : ne pas répéter si effectué dans les 6 derniers mois. Attendre 1 mois après la fin du traitement antibiotique de la cystite infectieuse. Toujours codifier au nom du référent.

3. Faxer le formulaire CAR-URO REG-1687 aux cliniques externes de l'hôpital au 418-541-1108, dès l'obtention de la date de rendez-vous du Pyéloscan. Sur la consultation inscrire : présence de cystite infectieuse et la date début du traitement le cas échéant.

Algorithme gestion des résultats du Pyéloscan

Le radiologiste qui dicte le résultat du Pyéloscan a la responsabilité d'y nommer les diagnostics urgents qui nécessitent une prise en charge rapide par le médecin spécialiste



1. Usagère ayant un utérus et qui est non ménopausée

2. Ne pas répéter si effectué dans les 6 derniers mois. Attendre 1 mois après la fin du traitement antibiotique de la cystite infectieuse.

3. Faxer le formulaire CAR-URO REG-1687 aux cliniques externes de l'hôpital au 418-541-1108. Dès l'obtention de la date de rendez-vous du Pyéloscan. Sur la consultation inscrire : si présence de cystite infectieuse et la date début du traitement le cas échéant.

4. Si Pyéloscan effectué et référence en urologie, ne pas refaire d'uroscan.